

CSA SD – préparation de la rentrée 2024 – 29 janvier 2024

Les effectifs collège augmente d'un peu plus de 300 élèves dans les collèges de la Moselle.

Le nombre d'heures par élève (H/E) est stable à 1,19.

Rappel des indicateurs cible dans le cadre de l'allocation progressive de moyens (APM) en collège (élèves par classe)

Catégorie du collège	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	Moyenne Etab
Cat 1/1A	22	23	25	25	23,8
Cat 2	24	24	26	26	25
Cat 3	27	27	27	27	27
Cat 4	28	28	28	28	28
Cat	29	29	29	29	29

Mise en place des groupes de niveau en mathématiques et français en 6^e et 5^e

Dotation de 1053h (la moitié en 6^e et la moitié en 5^e)

62 collèges abondés

Méthode :

- calcul du pourcentage d'élèves au niv 1, 2 et 3 d'après les résultats des évaluations 6^e de 2023
- application de ces pourcentage au nombre d'élèves prévus dans chaque niveau
- à partir des indicateurs suivants :
 - groupe 1 des élèves de niv 1, une quinzaine par groupe
 - groupe 2 des élèves de niv 2, nombre d'élèves cible du tableau APM par groupe
 - groupe 3 des élèves de niv 3, maximum 30 par groupe
- attribution de 4,5h par groupe supplémentaire par rapport à la dotation calculée avec le tableau de l'APM que ce soit en français ou en maths, en 6^e et en 5^e

Les établissements doivent recevoir une dotation à jour et détaillée ce 29 janvier.

SEGPA

Des ajustements ont été réalisés depuis le dernier document et un document mis à jour sera transmis dès que possible.